



Extrait du Paroisse Vallée de l'Aisne

<http://vallee-aisne60.cef.fr/L-eglise-de-Berneuil-sur-Aisne.html>

L'église de Berneuil sur Aisne

- Visite de nos églises -

Date de mise en ligne : jeudi 13 octobre 2011

Copyright © Paroisse Vallée de l'Aisne - Tous droits réservés



L'église de Berneuil sur Aisne

Berneuil est une localité fort ancienne et les sarcophages qui y furent découverts, près de la carrière Rolet, prouvent son antiquité.

Dès 823, il est question de cette localité, appelée alors Bernogellum, qui fut donnée par la reine Berthe, soeur de Luis le Débonnaire, à l'abbaye de Saint-Médard, de Soissons. Cette donation fut confirmée en 842 par Charles le Chauve.

Berneuil eut une charte de franchises en 1190 ; elle lui fut concédée par Bertrand, abbé de Saint-Médard.

Longtemps, la partie orientale de la commune, le Mont Berneuil, dépendit du marquisat d'Attichy et se trouva sous la juridiction de l'abbaye de Saint-Médard de Soissons. La partie centrale, pourvue d'une enceinte, avait le titre de vicomté. Enfin, le surplus dépendait de la prévôté foraine de Compiègne.

Vers le milieu du XI^e siècle, un mouvement communal vit le jour dans tout le Soissonnais. Devant l'ampleur de ce mouvement, les moines de Saint Médard s'efforcèrent de le contenir en restant les maîtres et accordèrent des aménagements et des franchises aux habitants de certaines localités : c'est ainsi qu'en 1189-1190 l'abbé Bertrand de Coucy accorda à Berneuil une charte de franchise. Il organisa la mairie sous la surveillance du prieur de Rethondes : les droits étaient précisés et recueillis par un maire, un doyen et trois échevins aidés de sergents.

On ne sait pas ce qui se passe à ce moment-là, mais on retrouve, plus tard, le village, partagé en trois parties

correspondant à la division naturelle faite par les deux ruisseaux, le Val et le Glaire, descendant des Hauts plateaux vers l'Aisne :

La partie occidentale, à la fin du XIIIe siècle, limitée à l'Est par le ruisseau Val, appartenait au royaume de Saint Louis. Celui-ci fit don de parcelles à l'Abbaye Notre-Dame de la Joie, créée par Jacques de Bazoches, évêque de Soissons, en 1234, pour y construire les bâtiments claustraux ;

La partie orientale, cite Mont Berneuil, fut rattachée au domaine d'Attichy, possédé dès le XIIIe siècle par la Maison de Montmorency, mais se trouvait sous la juridiction de Saint Médard de Soissons ;

La partie centrale, pourvue d'une enceinte, était aussi sous la juridiction de Saint Médard de Soissons, mais sera plus tard constitué en vicomté. Ces trois parties communiquaient par des portes, dont des vestiges perdurèrent longtemps.

Le Château

Au début du XVIIe siècle, la partie la plus ancienne du château comprenant les caves voûtées et l'escalier monumental qui les dessert, constituait un pavillon de chasse.

Il semblerait que le second escalier amenant au rez-de-jardin, plus spacieux, a été rajouté sous Louis XIV, en lieu et place du précédent. Simultanément, à cette même époque, un étage a été rajouté au-dessus de la corniche, ainsi que les deux tours de façade, formant ainsi un petit château.

Le marquisat d'Attichy et la terre de Berneuil appartient successivement aux familles de Borgnes de Villette (avant 1620), de Vieuxpont (1644), d'Ailly (1688) et Valence de Marillac (1700). La fille de René de Marillac, Marie Madeleine, épousa René Armand Motier, Marquis de La Fayette (fils unique de Madame de La Fayette).

Leur fille, Marie Madeleine de La Fayette (même prénom que sa mère), épousa le Duc Charles Louis Bretagne de la Trémoïlle (13/04/1706). C'est ainsi que l'ensemble du domaine échut à cette vieille famille poitevine. A la Révolution, le château appartenait à Charles Bretagne de la Trémoïlle, fils de Charles Armand de la Trémoïlle, duc de Thouars, pair de France, prince de Tarente, comte de Laval, de Montfort, de Guines,...marquis d'Attichy, vicomte de Rennes, de Bays,...et de Berneuil,..., né le 14 janvier 1708. Charles Bretagne de la Trémoïlle, militaire, émigra en 1791. Ses biens furent confisqués comme biens nationaux.

Ils furent rachetés par Monsieur Pierre Adrien Bailly, cultivateur demeurant à Berneuil, suivant actes des dix huit Messidor et trois Thermidor de l'An Trois. C'est suivant acte passé devant Maître Herbelin, Notaire à Paris, le 7 Germinal an Dix, que le sieur Bailly a déclaré que les adjudications prononcées à son profit aux termes des deux procès-verbaux sus énoncés, étaient pour le compte du prince Charles Léopold de la Trémoïlle de Talmond, alors mineur, auquel il n'avait fait que prêter son nom et qu'il en avait payé le prix avec des deniers qui lui avaient été remis à cet effet par Dame Henriette, Françoise d'Argouges, mère et tutrice dudit mineur, veuve d'Antoine Philippe de la Trémoïlle, prince de Talmond (général des armées vendéennes, fusillé à Laval le 29 janvier 1794, et frère de Charles Bretagne de la Trémoïlle). Après le décès prématuré de Charles Léopold, sans enfant, le domaine de Berneuil, toujours exploité par le fermier Bailly, échut en héritage en 1818 à l'un de ses deux oncles, Louis Stanislas Kostka (1767-1837), à la suite du partage avec son frère aîné (il est précisé que Monsieur Watebleb succéda à Monsieur Bailly en tant que fermier, mais également en tant que Maire de Berneuil).

L'édifice, entouré de ses terres, resta propriété de la famille de la Trémoïlle jusqu'au 28 février 1858, année où il fut

vendu aux enchères, ainsi que toutes les constructions et terres y attenantes, par Madame Augusta Murray, seconde femme et veuve de Louis Stanislas Kostka, et ses deux filles. La Propriété fut morcelée.

Depuis cette date, environ huit propriétaires se sont succédés. Occupé par les allemands durant les deux guerres, il a été très abîmé lors de la seconde guerre mondiale (tour arrière tronquée, base de la tour de gauche démolie à la hauteur d'un étage). Malgré des efforts du propriétaire de l'époque (classement demandé, inscription obtenue), l'état du château n'a cessé d'empirer. En 1992, Monsieur et Madame Eric de Finance l'acquirent. Depuis lors, Monsieur Eric de Finance le restaure entièrement lui-même, de la cave voûtée à la toiture...

Domaine de Berneuil

Dans la section centrale se trouve l'église, la Mairie, l'école, le square et la zone industrielle. Dans la section orientale, appelée Mont Berneuil, s'élève un château, construit au XVIIe siècle (voir historique), en cours de rénovation par ses nouveaux propriétaires. Il y avait autrefois, près des murs de ce château, une fontaine, dite de Sainte Claire, dont l'eau était réputée pour la guérison des yeux.

On y trouve également un complexe sportif. Dans la section occidentale se trouvait l'Abbaye de la Joie-Sainte Claire, fondée en 1240 par Jacques de Bazoches, Evêque de Soissons, sur un terrain donné par Saint Louis. Cette Abbaye était un lieu de pèlerinage important aux reliques de la Sainte qu'elle contenait. Elle fut détruite à la Révolution et nous n'avons trouvé à son sujet que quelques documents retraçant son histoire. Les derniers propriétaires ont égaré les quelques archives qu'ils possédaient. Domaine de saint claire.

A l'ouest de Berneuil, se trouve Sainte-Claire, où existait autrefois une maladrerie. Cet établissement ayant été mal administré, l'évêque de Soissons, Jacques de Bazoches, le donna, en juillet 1234, à l'ordre de Cîteaux, à charge de faire bâtir un autre refuge. Saint Louis confirma l'érection de ce lieu en abbaye, en 1240, et donna, sur la seigneurie des Ruisseaux, qu'il possédait dans le voisinage, l'emplacement nécessaire pour construire la chapelle et les bâtiments claustraux. Il y ajouta, en mars 1242, dix livres à prendre annuellement sur Compiègne et trois maisons, sises près du pont.

En 1279, Jean Leclerc, bourgeois de Compiègne, donna à l'abbaye une propriété, sise sur le plateau et appelée Malvoisine. Adam d'Attichy, Gaucher, châtelain de Noyon, et d'autres seigneurs donnèrent des biens au nouveau BERNEUIL-SUR-AISNE. Cette abbaye avait pris le nom de Notre dame de la joie. Les reliques de Sainte Claire y furent déposées. Parmi les abbesses qui dirigèrent ce monastère, on cite Sara, Agnès et Marie de Ressons, Marie de Bacouël.

En 1342, Philippe VI fit une donation importante à cet établissement qui était très prospère lorsque les Anglais vinrent le dévaster en 1430, pendant le siège de Compiègne.

Les bâtiments furent brûlés, les religieuses dispersées et les terres abandonnées. L'abbé de Cîteaux, Jean de Wion, jugea que la situation de ce monastère, dans les bois, convenait plutôt à une communauté d'hommes. L'abbaye fut donc transformée en prieuré le 6 novembre 1451. Des religieux de l'abbaye d'ourscamp vinrent s'y installer : leur premier prieur fut Clément de Lihons.

Le 13 mars 1519, le lieutenant général du bailliage du Valois accorda aux moines l'autorisation de construire un moulin à blé sur l'Aisne. Cette autorisation fut confirmée le 17 avril 1520 par François de Billy, grand maître des eaux et forêts.

En 1567, les Huguenots pillèrent le prieuré et brûlèrent l'église qui ne fut rebâtie qu'en 1628. Cette nouvelle chapelle fut démolie en 1787. Le vingt-huitième et dernier prieur fut Jean-Baptiste Vincent Balland, qui fut à la tête de la communauté depuis le 10 septembre 1786 jusqu'à la Révolution. Monsieur Louis-Henri Danger, major de dragons, chevalier de Saint-Louis, acheta, le 28 décembre 1790, moyennant 40 000 livres, les bâtiments et dépendances de l'ancien prieuré. Il les revendit, le 9 octobre 1791, moyennant 45 000 livres, à Monsieur René-Alexandre Denis, qui cède lui-même Sainte-Claire à Monsieur Adrien Leroux, le 23 juin 1817. En 1821, la propriété revient au prince de la Trémouille, puis au duc de Coigny, puis enfin à Monsieur Lagarde. Les bâtiments claustraux avaient été détruits en 1817 et sur leur emplacement on édifia un château moderne.

L'église

L'église est parfaitement orientée Est-Ouest et le chœur et l'abside vont dans l'axe de la nef. La longueur totale de l'église est de 31 m.

Elle comporte :

Une nef romane de trois travées, flanquée de bas-côté Un transept très peu saillant puisqu'il est presque dans l'alignement des bas-côtés ; il est voûté d'ogives et éclairé par deux grandes fenêtres situées à l'extrémité de chaque bras transept dont le remplage est flamboyant ; Deux chapelles orientées sur le transept : celle du Nord présente une voûte en berceau, celle du Sud est voûtée d'ogives.

A l'ouest du bras Sud du transept, une tourelle d'escalier permet d'accéder aux combles ; Un chœur gothique d'une travée, terminé par une abside en arc brisé à cinq ans, éclairée par quatre fenêtres. La fenêtre axiale de l'abside a un remplage flamboyant ; La croisée du transept est surmontée d'un clocher de plan carré, à ouvertures gothiques garnies de remplages flamboyants, qui supporte une pyramide à quatre cotés, couverte d'ardoises, et qui culmine à 50 mètres au-dessus du sol. Une sacristie moderne a été édifiée dans l'angle formé par la chapelle orientée Sud et le côté Sud de l'abside.

les monuments classés de Berneuil

La première fois que le nom de Berneuil figure dans les registres des Monuments Historiques est le 25 janvier 1913 : il est cité à l'occasion du classement du portrait de Sainte Jeanne Françoise Fremiot de Chantal, fondatrice de l'ordre de la Visitation avec Saint François de Sales en 1610 et de celui de Marie-Henriette des Ursins de Montmorency, de l'ordre des Clarisses. Ces deux tableaux, le premier daté de 1661, le second 1666, proviennent de l'Abbaye de la Joie Sainte Claire, et sont suspendus dans les bras du transept de l'église de Berneuil.

Nous n'avons pas la date du classement, mais aucun dossier ne subsiste à leur sujet, au Ministère de la Culture.

La deuxième notification de Berneuil apparaît le 30 juin 1920 : elle concerne l'église proprement dite.

Un premier dossier avait été déposé, auprès du Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, par l'Architecte en chef des Monuments Historiques, Monsieur Bernard, le 14 mai 1914, après un descriptif complet et un plan côté parfaitement exact (nous l'avons vérifié), que nous avons trouvé dans le dossier du Ministère. La commission des Monuments Historiques indiqua alors que l'édifice ne présentait pas un intérêt suffisant pour justifier son classement et ne donna pas suite.

Le 25 octobre 1919, Monsieur Collin, nouvel Architecte en chef, reprit le dossier, à l'instigation de Monsieur Lagarde,

L'église de Berneuil sur Aisne

conseiller général, qui habitait Berneuil au château Sainte Claire. Des photos, un plan et un descriptif sommaire ont été envoyés. A notre grande surprise nous avons constaté que le plan est faux, notamment en ce qui concerne le bras Nord du transept et la chapelle orientée Nord : il indique que le bras Nord est plafonné alors qu'il est couvert d'une ogive, que la chapelle Nord a la même dimension que la chapelle Sud alors qu'elle est beaucoup plus longue, qu'il y a deux fenêtres sur le côté Nord de l'abside alors qu'il n'y en a qu'une ; de plus la datation est très fantaisiste.

Malgré cela, la demande de classement fut acceptée en novembre par la commission des Monuments Historiques, et, après le vote d'une motion favorable par le Conseil Municipal de Berneuil le 30 mars, l'église fut classée le 30 juin 1920. Pour être complet, signalons que trois autres édifices de Berneuil ont été inscrits à l'inventaire des Monuments Historiques le 11 juillet 1949 :

Une fontaine située Rue Hippolyte Béranger et un calvaire situé au carrefour des routes de Blérancourt et d'Attichy ;

Le château de Berneuil édifié au Mont Berneuil. Pour ce dernier, l'avis n'avait pas été favorable à cause de son grand état de délabrement et « de l'intérêt secondaire qu'il pouvait présenter pour l'art et l'architecture ». Il a cependant été inscrit à l'inventaire le 11 juillet 1949, afin que le Ministère « puisse avoir un droit de regard sur les travaux qui seront entrepris pour sa remise en état ».

Post-scriptum :

François LEBEE